

ASSEMBLÉE DES PEUPLES COLONISÉS PAR LA FRANCE

PARIS - 4 MARS 2012 (SEMAINE ANTICOLONIALE)

DÉCLARATION COMMUNE MDES-OGDH

Mesdames, Messieurs les organisateurs de la Semaine Anticoloniale, chers amis militants, le Mouvement de Décolonisation et d'Émancipation Sociale de la Guyane (MDES) à travers ma personne et l'Organisation Guyanaise des Droits Humains (OGDH) à travers celle de M. Raymond Charlotte nous joignons solidairement à vous pour vous présenter les enjeux déterminants auxquels notre peuple doit faire face. Aussi nous rappelons en mémoire de notre Histoire en cours et à tout un chacun que contrairement à l'esclavage, le colonialisme n'a jamais été aboli, il a depuis été légalisé sous un voile de démocratie, de Département, de Région, de COM, de POM, et nous en passons...

Notre terre la Guyane est habitée historiquement des trois peuples autochtones que sont les Amérindiens, les Bushinengués et les prétendus Créoles et dépasse officiellement les 252 000 habitants avec les apports migratoires. Cette diversité est mise à profit par l'État français et ses supplétifs locaux pour déstabiliser régulièrement le processus de consolidation de notre peuple et de notre nation. Il s'opère ici un véritable génocide physique (peuplement et exil), culturel (aliénation et déscolarisation), social (assistanat), et économique (expropriation et marginalisation). Il s'opère ici une désagrégation de notre territoire par une mise sous cloche environnementale (réserves et parc naturels 75% des zones les plus riches) et un pillage des ressources par des multinationales.

En dehors de notre combat quotidien pour notre émancipation politique, notre engagement dans cette initiative s'impose vu l'urgence de notre situation nationale.

Alors que l'ONU entre dans sa troisième décennie 2011 - 2020 pour éradiquer ce fléau, nous observons que cette institution mondiale prend encore pour de l'autodétermination le fait qu'un peuple soit contraint d'accepter un changement statutaire imposé par une Puissance de tutelle ici la France. Ce fût dernièrement le cas lors de la « consultation populaire » jalousement encadrée dans le bloc de la constitutionnalité, organisée en Guyane par la République française les 10 et 24 janvier 2010.

Si la mission de décolonisation que s'est fixé l'ONU doit être menée à bien c'est en exhortant les puissances administrantes à garantir et protéger les droits inaliénables des peuples des territoires non-autonomes sur leurs ressources naturelles et leurs terres et ce conformément aux textes de sa Charte de 1945 et aux articles 168 de l'OIT et 8J de la Biodiversité.

La Guyane dans son ensemble continental peuplé de 400 millions de personnes, n'est ni un rêve, ni une invention, elle appartient à l'Amazonie, à la civilisation du manioc et de l'igname entre le Brésil et le Surinam, nous ne sommes ni en France ni, ni en Europe. Les artifices juridiques et administratifs français ne sont pas adaptés à la géographie physique et humaine, à l'écologie et à l'économie naturelle de notre pays. Notre histoire est parallèle à celles des autres territoires sud-américains, peuplée originellement par les Amérindiens massacrés par la colonisation européenne, conquis par les forces armées et les églises des puissances occidentales. Nous avons subi comme tous les territoires de notre Amérique l'importation de nègres d'Afrique mis en esclavage dans des plantations pour enrichir les marchés européens. Des peuples se sont formés dans toutes ces régions qui ont toutes lutté pour leur émancipation. Cela s'est traduit par la formation d'États indépendants. La seule région encore occupée par une puissance occidentale en Amérique du sud est la Guyane colonie française. Après des années de dictatures militaires de droite appuyées par les Etats-Unis, l'Amérique du sud est maintenant majoritairement, largement dirigée par des gouvernements de gauche, élus démocratiquement. C'est la seule région au monde où ce changement « révolutionnaire » est réalisé et continue à se développer. Le basculement du Pérou « à gauche », en Août 2011 en est un exemple. Ainsi que la victoire par les urnes des anciennes guérillas du Front Farabundo Marti de Libération Nationale de El Salvador, et du Front de Libération Sandiniste du Nicaragua.

La Guyane est donc une enclave non émancipée dans un continent émancipé, démocratique et progressiste. Tous les pays d'Amérique du sud souhaitent que cette tâche antidémocratique soit résorbée. Ils sont prêts à soutenir les efforts du peuple guyanais, et de ses organisations représentatives dans le sens de la libération complète de notre continent. L'invitation du MDES à Brasilia du 1^{er} au 3 septembre dernier au Séminaire International sur l'Amérique du sud composé de tous les partis de gauche du continent ainsi qu'au 4^{ème} Congrès du Parti des Travailleurs (PT) témoigne de la solidarité active de nos voisins.

Les perspectives de luttes sont à la hauteur de la conquête du pouvoir politique dans notre pays, mais à la lumière des luttes et victoires de nos voisins immédiats, ils nous montrent des exemples de développement basés sur les ressources naturelles riches et variées de notre région amazonienne.

Puisque nous parlons de nos richesses naturelles, la première d'entre toute et la mieux confisquée est bien la terre dont la question de fond s'articule autour de deux axes :

- L'aspiration légitime du peuple de Guyane à l'accession à la terre dans son acceptation profonde, viscérale et son intégration régionale.
- La volonté de l'État français de conserver la maîtrise foncière d'un territoire qu'elle gère depuis plus de 400 ans comme une réserve et un laboratoire humain, minéral et animal.

Sur les 84 000 km² que compte le pays, 72 900 km² relèvent du domaine privé de l'État soit 86% du territoire. Subsistent alors 1000 km² pour bientôt 400 000 habitants qui se plaignent à tous les niveaux : particuliers, Agriculteurs, Chambre d'Agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Établissement public d'Aménagement en Guyane, Associations d'Agriculteurs et Associations en lutte pour la terre, Municipalités et Élus, de ne rien pouvoir obtenir de l'État français. En substance les intérêts de l'État français en Guyane ne sont pas en convergence avec les intérêts du peuple de Guyane en Amérique du sud.

Autre richesse « découverte » le 9 septembre 2011, après notre bauxite, nos diamants notre or et notre forêt tropicale ; le pétrole à 160 km au large des côtes, là encore le produit de l'exploitation du bassin d'hydrocarbure guyanais reviendra exclusivement à l'État français qui percevra les redevances fixes et impôts sur les bénéfices et non pas la collectivité. La Guyane n'étant pas associée au niveau du capital du montage financier de la structure : la « France » apportant la ressource et le partenaire apportant le financement et la technologie se partageront équitablement les bénéfices...

La leçon que nous en tirons c'est que, nous devons à l'avenir exiger un préalable pétrolier pour instituer la GUYANISATION de notre sous-sol.

Enfin nous déplorons dans le sinistre registre de la violence coloniale, la tentative d'assassinat en bande organisée dont M. Raymond Charlotte, militant indépendantiste de 1974 à nos jours (cofondateur de l'OGDH), altermondiste, a fait l'objet dans la nuit du 6 au 7 juin dernier à son domicile à Cayenne par un commando de quatre personnes cagoulées et portant une combinaison identique. Il était 23h lorsque l'ordre a été donné : « Achevez-le ! ». Une citation directe portée par les avocats Me Leblanc Marcel, Me Donzenac Louze, Me Guéril Serge et Me Sagne Marize du barreau de Cayenne, Me Briolin du barreau d'Evry a été déposée au doyen des juges d'instruction du tribunal de Cayenne, M. Charlotte est actuellement en convalescence en France.

Quand la Guyane se lève elle s'approprie toutes ses richesses et ses royalties ! Nous adressons un appel à l'UTG, aux forces nationalistes et autres courants progressistes, à la société civile guyanaise, au monde universitaire, à la jeunesse à nous rejoindre pour obtenir l'inscription de la Guyane sur la liste de l'ONU des pays non-autonomes à décoloniser.

Raymond Charlotte (OGDH) et Pierre Carpentier (MDES).

Paris le 4 mars 2012.